

Su

A la Très-Ex

En me on  
du Bas-Canada  
pension de sa  
à Votre Ma  
moins difficile  
permanente, e  
pour régler le  
dans les pro  
lativement à la  
dites provinces  
remplir ce dev  
seulement rev  
de gouverneu  
M. dans les  
mon autorité  
par aucune  
avaient privé  
Canada de t  
quoique dans  
ment subord  
devoirs de l'  
vince étendue  
dont on me  
gouvernemen  
tions constan  
seulement av  
aussi avec  
que j'eus à ch  
tions, du régi  
des Canadas  
enquêtes été  
à l'administra  
réformes con  
vernement, p  
taient, et à  
tranquillité et

La tâche  
qui affectaier  
vernement ci  
provinces da  
tions était d  
événements,  
en danger et  
l'opération d  
que cette ne  
provinces, l'  
provinces d  
dans le but é  
avec plus d'  
qui s'agitaien  
instructions  
pêches du s  
dérégion le c  
existantes d